Une fabrique de chocolat à Aubonne au XIXe siècle

Autor(en): **Chuard, J.-P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **71 (1963)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-54339

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Une fabrique de chocolat à Aubonne au XIXe siècle

L'industrie du chocolat est connue chez nous depuis la seconde moitié du XVIIIe siècle. En 1771, le gouvernement bernois accordait un privilège exclusif à Philippe Loup et à Benjamin Rossier, à Corsier sur Vevey, qui avaient mis au point un procédé mécanique de broyage du chocolat [1]. Une vingtaine d'années plus tard, Samuel Muret-Guex possédait à Morges, au-dessus du Pont-Neuf, une fabrique de chocolat [2] qu'il chercha à amodier en 1799. Cette fabrique, qui était pourvue d'une roue hydraulique, était « fort bien achalandée et accréditée » et présentait maint avantage du point de vue de sa situation et de ses installations [3].

Mais, comme l'ont fort bien montré MM. Pelet [4] et Jaccard [5], c'est dans la première moitié du XIXe siècle, surtout, que l'industrie du chocolat prit son essor, aussi bien à Lausanne que dans le reste du canton. Elle y trouvera même un terrain si propice qu'on comptait, avant 1850, une trentaine de fabriques, toutes, il va sans dire, encore bien modestes.

* * *

Au nombre de ces dernières, il en est une sur laquelle nous voudrions apporter quelques précisions : c'est la « chocolaterie » qu'exploitait, à Aubonne, Abram-César-Louis Cusin-Ulm [6].

---

[1] R. JACCARD, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*. Lausanne, 1959, p. 71, n. 4 ; et P.-L. PELET, *La Feuille d'Avis, miroir de l'économie vaudoise* dans *Deux cents ans de vie et d'histoire vaudoises*. Lausanne, 1962, p. 177.

[2] E. KÜPFER, *Morges dans le passé. La période bernoise*. Lausanne, 1944, p. 128 ; et R. JACCARD, *L'industrie et le commerce du Pays de Vaud à la fin de l'ancien régime*. Lausanne, 1956, p. 52.

[3] *Bulletin officiel du Directoire helvétique*. Lausanne, 1799, 14 novembre, p. 95.

[4] P.-L. PELET, *loc. cit.*, p. 177 sqq.

[5] R. JACCARD, *La révolution industrielle dans le canton de Vaud*, p. 71-72.

[6] Mentionnée par P.-L. PELET, *loc. cit.*, p. 178 et 180.

Originaire du Pays de Gex, comme l'étaient les branches de Genève [1] et de Lutry [2], la famille Cusin est mentionnée à Aubonne dès 1513. Elle est agrégée à la bourgeoisie en 1602 [3] et voit l'un de ses membres, le notaire François-Emmanuel Cusin, devenir, à la fin du régime bernois, métral d'Aubonne et accéder à la syndicature de la même commune après 1803 [4].

De son mariage avec Françoise-Marguerite Mercier, François-Emmanuel Cusin eut plusieurs enfants, dont Abram-César-Louis — notre chocolatier — qui vit le jour de 22 octobre 1795 et qui fut baptisé, dans l'église d'Aubonne, le 7 novembre suivant.

A l'âge de dix-huit ans, Abram-César-Louis Cusin obtenait du « Syndic et Conseil Municipal de la Commune d'Aubonne » un certificat d'origine « pour lui faciliter les moyens de séjourner dans l'étranger ». Nous ignorons les pays qu'il visita, mais nous savons qu'il était de retour au début de l'année 1816 et qu'il avait alors élu domicile à Vevey.

En effet, le 28 février 1816, il promettait d'épouser Jeanne-Françoise-Marguerite, fille de Jean-Jacob Ulm, bourgeois de Vevey [5], et de Judith, née Petitpierre. Le mariage fut célébré à Aigle le 22 mars 1816 [6].

* * *

Il est probable que le jeune ménage Cusin-Ulm vécut quelques années à Vevey, avant de s'établir à Aubonne. Toujours est-il que, le 6 octobre 1831, François-Emmanuel Cusin remettait à son fils Abram-César-Louis, contre la somme de 4375 francs de Suisse, les immeubles « composant son Domaine de Trévelin » rière Aubonne et jouxtant, dans leur majeure partie, les terres de M. Crinsoz [7], à savoir : une maison, avec grange, écurie, cour et

---

[1] *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse.* Neuchâtel, 1924, t. II, p. 621.

[2] H. Delédevant et M. Henrioud, *Livre d'or des familles vaudoises.* Lausanne, 1923, p. 129.

[3] H. Delédevant et M. Henrioud, *op. cit.*, p. 129.

[4] Tous les renseignements qui suivent sur la famille Cusin sont extraits de papiers appartenant à l'auteur.

[5] Originaire de Franconie, la famille Ulm était bourgeoise de Vevey dès 1763. H. Delédevant et M. Henrioud, *op. cit.*, p. 383.

[6] A.C.V., E b 3/5, p. 102.

[7] Sur Trévelin, voir E. Mottaz, *Dictionnaire historique et géographique du canton de Vaud.* Lausanne, 1914, t. II, p. 703 ; et Duquesne, *Aubonne à travers les âges.* Morges, 1908, p. 74.

dépendance ; un jardin de quarante-six toises ; un verger de quatre-vingt-deux toises et un pré de trois cent septante-six toises [1].

C'est dans cette maison de Trévelin que Cusin-Ulm, avant même d'en être le propriétaire, avait installé « les divers objets soit ustensiles concernant (sa) fabrique de chocolat ».

A quelle date en commença-t-il l'exploitation ? Il ne nous est pas possible de le dire, mais nous pensons qu'il dut débuter dans le métier de chocolatier, qu'il avait peut-être appris à Vevey, dans les années 1829-1830. En effet, à deux reprises, au début de l'année 1830, il faisait paraître dans la *Feuille d'Avis de Lausanne*, une annonce disant : « Cusin-Ulm, d'Aubonne, a l'honneur de prévenir le public qu'il a formé chez Mr. J.-R. Mellet, négociant, Rue de Bourg n° 19, à Lausanne, un dépôt de chocolat très fin et d'une fabrication particulière, dans les qualités suivantes : pur caraque sucré à la vanille, mi-caraque sucré à la vanille, et idem sans parfum ; l'on peut avoir des pastilles, soit diablotins, des mêmes qualités ; l'on s'abstient de tout éloge, la marchandise se recommande d'elle-même. » [2]

Il faut ajouter, sans pour autant l'affirmer de façon péremptoire, que Cusin-Ulm devait disposer, pour son travail, d'une roue hydraulique, ayant acquis avec ses immeubles de Trévelin, « leurs droits, appartenances et dépendances quelconques, *droits d'eau, cours d'eau et de meule* » [3].

Cusin-Ulm mourut à Trévelin le 13 septembre 1850, à l'âge de 55 ans. La fabrique de chocolat Cusin-Ulm ne semble pas avoir survécu à son fondateur et, selon une tradition de famille, il n'en restait plus, autour de 1860, que les moules dans lesquels il avait coulé naguère la pâte onctueuse du « pur caraque »...

J.-P. CHUARD.

---

[1] La toise valait, en général, de 8,5 à 8,6 mètres carrés. G.-A. CHEVALLAZ, *Aspects de l'agriculture vaudoise à la fin du régime bernois*. Lausanne, 1949, p. 24.

[2] *Feuille d'Avis de Lausanne*, 1830, 5 janvier, p. 2 et 19 janvier, p. 2.

[3] C'est nous qui soulignons.